MINISTERE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

PACTE LOI D'ORIENTATION & D'AVENIR AGRICOLES

DIRECTION DE L'ALIMENTATION,
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
DE LA GUADELOUPE

JANVIER 2023

CONCERTATION POUR LE PACTE ET LA LOI D'ORIENTATION ET D'AVENIR AGRICOLE

GUADELOUPE

Fiche préparatoire à la concertation en groupe de travail
Tendances démographiques, sociales

Démographie agricole

Définition

→ **Exploitation agricole :** unité générant une production agricole, soumise à une gestion unique des points de vue technique, économique et organisationnel.

→ **Main-d'oeuvre agricole** : main-d'oeuvre familiale (exploitants, co-exploitants, conjoints collaborateurs, aides familiaux), salariés permanents (CDI), salariés temporaires (CDD, saisonniers, main-d'oeuvre des ETA et CUMA, stagiaires et apprentis.

Eléments de contexte, tendances passées et situation actuelle

Exploitations

Entre 2010 et 2020, le nombre d'exploitations en Guadeloupe est passé de 7 804 à 7 254. Cela représente une diminution de 0,7 %/an en moyenne. C'est un ralentissement marqué dans le rythme de baisse du nombre d'exploitations. La diminution était en moyenne de 3,6 %/an entre 2000 et 2010 et de 2,5 % entre 1990 et 2000. La surface agricole utilisée (SAU) totale présente une légère augmentation pour s'établir à 31 836 hectares (+ 1 %). Moins nombreuses, les exploitations agricoles s'agrandissent. Une exploitation agricole dispose en moyenne de 4,4 hectares, soit 0,4 hectare de plus qu'en 2010 (+ 10 %).

Les exploitations, majoritairement de taille modeste, sont à 96 % des exploitations sous statut individuel. Elles mobilisent 76 % du volume du travail agricole, contre 79 % en 2010. Alors qu'elles ne représentent que 4 % du nombre d'exploitations, les formes sociétaires (EARL, GAEC…) augmentent de 21 % et emploient 24 % de la main-d'oeuvre totale, dont 70 % de la main-d'oeuvre salariée permanente non familiale.

Les orientations technico-économique (OTEX) qui connaissent les diminutions d'effectifs les plus importantes sont « grandes cultures – canne à sucre » (- 30 %) et « polyculture-polyélevage » (- 26 %). A l'inverse, les OTEX qui connaissent des hausses d'effectifs sont « bovins viande » (+ 48 %) et « horticulture - maraîchage » (+ 56%).

Main-d'oeuvre

Entre 2010 et 2020, la main-d'oeuvre a diminué plus rapidement que le nombre d'exploitations, et est passée de 7 603 ETP à 6 440 ETP (hors ETA et CUMA). Cela représente une diminution de 1,5 %/an en moyenne.

La main-d'oeuvre d'origine familiale assure les deux tiers du travail agricole (4 305 ETP, 66 %), contre 25 % pour les salariés permanents (1 580 ETP) et 9 % pour les salariés temporaires (549 ETP). En 2020, plus de 10 000 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations agricoles. La baisse du travail agricole concerne toutes les catégories de main-d'oeuvre mais impacte plus fortement l'emploi familial (- 19 %).

Les OTEX qui utilisent la part la plus importante de la main-d'oeuvre agricole sont la canne à sucre et les cultures de bananes et fruits. Elles regroupent près de la moitié de l'emploi agricole (3 075 ETP).

La répartition de la main-d'oeuvre reflète pour partie celle du nombre d'exploitations mais aussi une intensité de travail différente selon la spécialisation des exploitations. Ainsi, la production fruitière est pourvoyeuse d'emplois et mobilise plus de main-d'oeuvre à l'échelle de l'exploitation, avec en moyenne 2,7 ETP par exploitation. A l'inverse, les élevages de bovins viande sont beaucoup moins intensifs en main-d'oeuvre (0,4 ETP en moyenne).

Les cultures de bananes et fruits sont celles qui reposent le plus sur de la main-d'oeuvre permanente salariée non familiale. Celle-ci représente 58 % de la main-d'oeuvre totale mobilisée. La main-d'oeuvre familiale est plus présente dans les exploitations qui combinent culture et élevage (26 %).

Vieillissement et féminisation

L'âge moyen des chefs d'exploitation hommes et femmes est de 55 ans contre 51 ans en 2010, soit un vieillissement marqué de 4 ans.

En 2020, un tiers des chefs d'exploitation a plus de 60 ans. Les exploitants de 55 ans ou plus, qui sont déjà ou pourront être concernés par l'ouverture des droits à la retraite dans les 10 ans à venir, représentent désormais plus de la moitié des effectifs (53 %), soit 17 points de plus qu'en 2010. La part des plus de 60 ans est passée de 23 % à 34 % (+ 11 points) tandis que celle des moins de 40 ans est passée de 15 % à 9 % (- 6 points).

Les exploitants séniors sont plus nombreux dans la zone géographique des Grands-Fonds en Grande-Terre et dans celle de la Côte-sous-le-vent en Basse-Terre. Ils sont à l'inverse moins nombreux dans le Nord Grande-Terre et à Marie-Galante.

Le taux de féminisation du secteur agricole diminue. La part des femmes parmi les chefs d'exploitation (exploitants et coexploitants) est de 20 %, une proportion qui diminue de 2 points comparée à 2010. Leur nombre est passé de 1 700 en 2010 à 1 400 en 2020 (- 16 % contre - 3 % pour les hommes). Parallèlement, la place des femmes dans le salariat non familial est de 17 %.

Prospectives et hypothèses d'évolution

Dans l'hypothèse d'une poursuite de la baisse des exploitations pour les dix prochaines années, le volume d'emploi continuera à se réduire.

En 2020, la moitié des exploitants de plus de 60 ans n'envisage pas de départ à la retraite dans les 3 prochaines années. Plus la taille économique de l'exploitation est grande, moins le départ est envisagé. Il est ainsi de 63 % pour les grandes exploitations et de 48 % pour les microexploitations. La part des répondants qui ne connaît pas le devenir de l'exploitation dans les 3 prochaines années est de 20 %. Cette incertitude est particulièrement marquée dans les très petites unités.

La sur-représentation des microexploitations devrait renforcer la proportion des chefs d'exploitation et coexploitants, la main-d'oeuvre salariée étant moins importante dans les structures de petite dimension économique.

Environ 30 % des agriculteurs de plus de 60 ans envisagent une transmission. Quand une reprise est envisagée, il s'agit la plupart du temps d'une reprise par un membre de la famille (26 %). La reprise par un tiers non membre de la famille concerne peu d'exploitants.

Pour les exploitations dirigées par au moins un exploitant de plus de 60 ans, la question du devenir est particulièrement pressante. En 2020, elles représentent plus d'un tiers des exploitations de Guadeloupe et cultivent au total 8 700 hectares.

Le schéma de reprise par un membre de la famille se poursuit avec une majorité de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial (60 %).

RÉFÉRENCES

• Recensement agricole – Résultats définitifs, Etudes, mai 2022, SISEP, Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de Fa forêt de Guadeloupe

• Recensement agricole – Age des exploitants et devenir des exploitations, Etudes, juillet 2022, SISEP, Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Guadeloupe

• Recensement agricole – Main-d'oeuvre et externalisation des travaux, Etudes, août 2022, SISEP, Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Guadeloupe